

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : \_\_\_\_\_ Dossier complet le : \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

#### 1. Intitulé du projet

Construction d'une halle sportive équipée d'une aire d'escalade de haut niveau

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale DEPARTEMENT DE L'AUBE

Nom, prénom et qualité de la personne Monsieur PICHERY Philippe

habilitée à représenter la personne morale PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

RCS / SIRET 

2	2	1	0	0	0	0	5	2	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Collectivité territoriale département

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Le projet s'insérant dans le cadre du campus de l'UTT, le terrain ne sera pas clôturé. Il comprendra en stationnement: • 107 unités valides + 30 unités valides avec borne de chargement électrique • 15 unités PMR • 4 unités mini-bus / remorques + 3 arrêts de bus • 2 unités livraisons

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Conseil Départemental de l'Aube envisage la construction d'une halle sportive multisports à proximité immédiate de la halle sportive de l'UTT. Celle-ci comporte une aire de compétition d'escalade regroupant les trois disciplines (difficulté, bloc, vitesse) au travers d'une Structure Artificielle d'Escalade de niveau international.



#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal est d'élaborer un projet adapté aux utilisateurs valides et à mobilités réduites afin de proposer à l'ensemble des compétitions une structure de niveau internationale. Elle sera un équipement potentiel d'entraînement ou d'accueil pour différentes équipes nationales dans le cadre des Jeux Olympiques / Paralympiques Paris 2024.

Pour compléter ce nouvel équipement, et afin d'utiliser les surfaces nécessaires à la tenue de compétitions nationales ou internationales, le projet prévoit également la réalisation d'un gymnase avec aire d'évolution sportive complète. Cette aire étant en priorité, dévolue à la pratique de l'handisport.

Nous devons ainsi mettre à disposition un parking en lien direct avec le projet comprenant du stationnement:

- MiniBus et bus
- Véhicule électrique
- Personne à Mobilité Réduite
- Vélo
- Livraison

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Actuellement aucun bâtiment n'existe sur la parcelle en question. Le terrain est relativement plat avec une légère déclivité vers le nord-ouest. Il est composé d'une prairie d'herbes hautes et de quelques masses arbustives.

Il existe le long de la rue Fernand Sastre, une ligne à haute tension qui traverse et impacte une partie au sud-est du terrain.

Nous profitons de la légère déclivité du terrain pour créer un niveau rez-de-chaussée bas et un niveau rez-de-chaussée haut, permettant ainsi de limiter les terrassements. Le terrain sera légèrement décaissé afin d'asseoir le projet comprenant le bâtiment ainsi que le parking.

Le parking sera traité de façon à limiter son impact visuel et environnemental. Les surfaces carrossables s'insèrent dans la continuité du maillage environnant. Largement planté pour asseoir des alignements d'arbres structurants, d'autres plantations viendront paysager le parking.

Chaque poche de parking est accompagnée de larges noues végétalisées de plantes héliophytes, arbustes, vivaces et graminées à vocation de dépollution, d'infiltration et d'ornement.

L'accès à la halle se fait par un mail piéton, confortablement aménagé et accompagné d'espaces largement plantés.

Les travaux se dérouleront de mars 2021 à janvier 2023.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant son exploitation, le parking a été conçu de manière à apporter une grande fluidité dans les croisements de flux.

Nous retrouvons:

- au rez-de-chaussée haut un parking public face à l'entrée du bâtiment comprenant des places valides, PMR ainsi qu'un local vélo protégé.
- au rez-de-chaussée bas un parking réservé lors des compétitions afin de faire stationner les mini-bus des clubs.

Lors de compétition internationale, le flux de personnes sera très important. Intégré dans un environnement composé de bâtiments universitaires, le site possède un ensemble de parkings ouverts exploités à des heures différentes selon leurs destinations. Les places de stationnements seront mutualisées afin de ne pas créer un étalement urbain plus important. Les compétitions devraient avoir lieu au maximum une à deux fois par an.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- L'étude de sécurité [Art. R. 431-16 i) du code de l'urbanisme] en cours de réalisation
- L'étude au titre de la loi sur l'eau en cours de réalisation
- L'étude d'infiltrométrie en cours de réalisation pour la récupération des eaux pluviales sur le terrain du projet

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie global du projet:	17 385 m <sup>2</sup>
Surface au sol du gymnase:	5 058 m <sup>2</sup>
Surface au sol du parking:	5 121 m <sup>2</sup>
Surface au sol des cheminement piétons:	2 721 m <sup>2</sup>
Surface au sol des espaces verts:	3 897 m <sup>2</sup>
Surface au sol du bassin d'infiltration des eaux pluviales:	382 m <sup>2</sup>
Surface au sol des noues filtrantes des eaux pluviales:	206 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

Rue Fernand Sastre  
10430 ROSIERES-PRES-TROYES

Parcelles:

000AL43 de 1 539 m<sup>2</sup>  
000AL44 de 26 905 m<sup>2</sup>  
000AL9 de 72 986 m<sup>2</sup>

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 04° 06' 37" 93° Lat. 48° 27' 14" 36°

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Récupération et infiltration des eaux pluviales sur le périmètre du projet y compris le parking. Les eaux de parkings seront récupérées et infiltrées dans des noues filtrantes largement végétalisées. Travail sur une palette végétale héliophytes, florifère et ornementale, en s'appuyant notamment sur des essences indigènes. Étude d'infiltrométrie en cours de réalisation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Décaissement du terrain et réutilisation de la terre sur place dans la création des modelés et niveaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrassement du projet amène à des mouvements de terre qui ont été pris en compte dans la configuration topographique du projet afin d'en limiter l'impact. Le site ne présente à notre connaissance par d'espaces sensibles, fragiles. Au contraire notre projet, vise à renforcer les continuités écologiques existantes en s'appuyant sur les données environnementales proches.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'insère sur un terrain en friche au couvert herbacée commun.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De part sa vocation sportive, le site est voué à accueillir un public essentiellement composé de sportifs lors des entraînements et/ou de visiteurs lors des compétitions. Le site engendra des déplacements dissociés des bâtiments voisins réservés à l'enseignement, mais reste organisé de manière à canaliser les types de véhicules afin de ne pas perturber les divers trafics à proximité.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La typologie de l'équipement n'amène pas ce dernier à être une source nouvelle de nuisances sonores. Les bruits relatifs à la circulation de voitures - bus - motos notamment en vue d'accéder au parking resteront dans le cadre des déplacements quotidien d'utilisateurs.



<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet occupe un terrain vierge, qui dans sa conception prend en compte les interactions direct avec les aménagements majoritairement urbain qui l'entoure. Aucune modification sur les activités humaines n'est à craindre, au contraire la vision élargie établie sur ce projet nous amène à s'intégrer dans un contexte existant pour harmoniser les équipements présents et à venir.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La conception du projet et ce dans une réflexion élargie intègre une lecture de son environnement d'implantation. Celui-ci intègre, majoritairement, un ensemble de bâtiments scolaires comprenant des aires de parkings ouverts et exploités à des heures différentes du gymnase. Les places de stationnements projetées et existantes seront alors mutualisées afin de ne pas créer d'étalement urbain plus important.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet du gymnase ainsi que l'aménagement d'un parking présente une continuité urbaine du tissu environnant justifié par la présence de plusieurs ERP. Selon le PLU, un parking de 800 places aurait du être projeté.

Afin de limiter l'étalement urbain, et en commun accord avec le Département de l'Aube les places de parkings seront mutualisées avec celles existantes à proximité, réduisant ainsi considérablement la surface (158 places au lieu de 800 places).

À partir de ces données, le projet intègre une réelle réflexion sur l'impact du parc dans sa conception globale. Des choix ont été portés sur le choix des matériaux notamment carrossables, aux caractéristiques écologiques, intégrant notamment des fibres végétales, facilité par une mise en oeuvre à froid permettant de diminuer les dépenses d'énergie et la production de gaz à effet de serre.

Son organisation intègre parallèlement de nombreuses poches végétalisées permettant la mise en place de noues d'infiltration, de plantations d'arbres et de massifs d'ornement. Tout ceci permettant une infiltration des eaux sur la parcelle, avec une politique de dépollution ; une augmentation des surfaces d'ombre et un renforcement du maillage arboré ; et afin un élargissement des massifs à fleurs, aux vertus mellifères participant à la richesse écologique du site.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank space for the auto-evaluation response.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude de sol G2 AVP

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Troyes

le,

15 OCT. 2020

Le Président du Conseil départemental

Signature

Philippe PICHÉRY